MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

BULLETIN
DE L'INSTITUT FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 87 (1987), p. 21-44

Sydney H. Aufrère

Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710069 *Gebel el-Zeit III* Georges Castel
9782724709926 *Ouadi el-Jarf I* Pierre Tallet, Grégory Marouard, Damien Laisney
9782724710427 *Ermant III* Christophe Thiers
9782724710144 *Documentary Papyri from the Fouad Collection at the Institut Français d?Archéologie Orientale (P.Fouad II 90–100)* Mohamed Gaber Elmaghrabi
9782724710007 *Représentations et symbolique de la guerre et de la paix dans le monde arabe* Sylvie Denoix (éd.), Salam Diab-Duranton (éd.)
9782724710038 *Les textes de la pyramide de la reine Ânkhesenpépy II* Bernard Mathieu
9782724709889 *Proceedings of the 14th International Conference for Nubian Studies* Marie Millet (éd.), Vincent Rondot (éd.), Frédéric Payraudeau (éd.), Pierre Tallet (éd.)
9782724710182 *Bulletin de liaison de la céramique égyptienne 32* Sylvie Marchand (éd.)

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

ÉTUDES DE LEXICOLOGIE ET D'HISTOIRE NATURELLE XVIII-XXVI

Sydney AUFRÈRE

XVIII (1). — AU SUJET DE LA PLANTE ⲃⲃⲧ, *BBT*.

Une note de Dawson (*JEA* 20, 45-46) faisait de la plante-*bbt* l'équivalent de l'herbe à puce, *Inula graveolens,* Desf. ou *Pulicaria dysenterica,* qui éloignerait puces et serpents d'une habitation, en se fondant sur une comparaison entre une notice du p. Ebers et un commentaire de Dioscoride, de Théophraste et de Pline sur la conyze. Voilà la notice du p. Ebers 840-841 : « Autre (remède pour chasser les puces d'une maison) : *bbt.* A broyer avec du charbon de bois, en enduire la maison complètement jusqu'à disparition ».

Bien que la suggestion de Dawson appartienne au domaine du raisonnable, on ne peut y souscrire. R. Germer (*Arzneimittelpfl.,* p. 262) s'est d'ailleurs démarquée de Dawson et ne propose rien pour la plante-*bbt.* Avec raison, semble-t-il, car elle passe également pour éloigner les crocodiles, au chapitre 32 du Livre des Morts : « je t'ai supprimé, (car) mon nombril est une plante-*bbt* » (Barguet, *Livre des Morts,* p. 77). P. Barguet (*l.c.,* n. 3) commente le passage de la façon suivante : « cette plante serait l'*inula graveolens,* dont la forte odeur éloignerait les bêtes sauvages ». C'est surtout un passage des *Coffin Texts* (VII, 424 b-c) qui fait fortement douter de cette identification : « recule, toi, agresseur; ta colonne vertébrale est comme une plante-*bbt* rouge », où l'intention consiste à engendrer le dégoût de l'ennemi lui-même en lui attribuant un constituant qui, dans d'autres circonstances, le ferait fuir, comme au chapitre 32 du Livre des Morts. Or, ni *Conyza aegyptiaca,* L., ni *C. Dioscoridis,* L., ni même aucune variété de conyze ne possède cette caractéristique d'être rouge (Täckholm, *Student's Flora,* p. 549-52). D'autre part, il semble certain que la plante-*jnnk* désignait sûrement une variété de conyze (*Etude* XV) et que d'autres vocables égyptiens — *nšꜣ* (?), *prt nfr* — servaient à évoquer diverses variétés de cette plante utile. *bbt,* en admettant comme exacte l'hypothèse de Dawson, serait à rajouter aux précédentes, ce qui ferait beaucoup. Signalons encore qu'*jnnk* ne peut être un synonyme de *bbt* car les deux plantes figurent parmi les ingrédients végétaux servant à emplir l'œil-oudjat (cf. *Mḥ wḏꜣt* XII, n. [8] et VIII, n. [6]), de sorte qu'il faut voir en elles deux plantes différentes mais sans doute complémentaires.

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

La qualité d'herbe à puces n'est pas uniquement réservée aux conyzes, et les plantes dont la forte odeur repousse les serpents ou les animaux sauvages, sans être légions, sont nombreuses. On peut évoquer la famille des *Lythrum,* L., aux fleurs roses ou pourpres, dont on connaît au moins quatre espèces en Egypte : *L. tribactectum,* Salzm. ex Spreng., *L. thymifolia,* L., *L. hyssopifolia,* L., *L. junceum,* Banks et Sol. (Täckholm, *o.c.,* p. 377; Muschler, *Flora,* p. 666-7), toutes plantes herbacées de lieux humides, auxquelles on peut ajouter la salicaire commune ou lysimaque rouge (*L. salicaria,* L.) (Bedevian 2175), plante que Dioscoride (IV, 3) décrit « avec des fleurs rouges ou d'un jaune d'or et qui croît dans les lieux humides et dont la fumée est âcre au point de chasser les serpents et de tuer les souris » (cf. Ibn el-Beithar III, 2045). Pline (*HN* 25, 100) rappelle que « les serpents fuient aussi l'odeur de la lysimaque ». Comme la conyze, si la lysimaque, comme l'armoise, éloigne les serpents, *a fortiori* écarte-t-elle les puces. Elle agit également comme hémostatique (cf. Ibn el-Beithar, *l.c.*), vertu non attribuée à la plante-*bbt* qui ne figure que dans la notice où il s'agit d'obtenir la désinfection d'une demeure et dans un contexte lacunaire, sous l'orthographe dém. *bbꜣ* (Reymond, *Med. Book,* ph. 49) ou *bbt* (Id., *o.c.,* ph. 50), qui ne semble avoir aucun équivalent copte.

Comme nous l'avons dit, les herbes du genre pulicaria sont nombreuses, de sorte qu'on ne peut, même en admettant comme possible l'équation *bbt*/*bbꜣ* = lysimaque ou variété de lythrum, écarter la possibilité d'une autre herbe à puces, le *Plantago psyllium,* L. (Bedevian 2737), sous le nom de *Bazr qatū nā* ou *haš el-barāġīt,* ou bien *Pulicaria undulata,* L., attestée dans les tombes d'El-Omari, sous forme de fleurs (Germer, *Flora,* p. 179), voire le buplèvre, *Bupleurum spec.* (Germer, *Flora,* p. 136) qui a été identifié, par J. Cl. Goyon (*Fs. Westendorff* I, p. 241-50), comme étant la plante-*hdn* qui éloigne également les puces et autres insectes indésirables.

Il faut bien l'avouer, on ne peut privilégier telle variété d'herbe à puce sur des informations aussi minces. « Lysimaque » n'est qu'une proposition qui convient à une description de la plante-*bbt,* en attendant mieux.

XIX (2). — , *Šꜣms, ANACYCLUS PYRETHRUM,* D.C., « LE PYRÈTHRE ».

Il existe, principalement dans les textes médicaux, une plante utilisée tant dans des buts magiques que curatifs. En voici les graphies connues :

a) 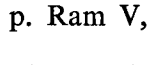 p. Ram V, 48 (= Barns, *Five Papyrus,* V, 48);

b) 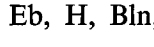 Eb, H, Bln, p. Ed. Smith, p. Turin?

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

c) Bln 67;

d) Bln 3, 61, 115;

e) oBln 5570; p. *CGC* 58027, IV;

f) *E* VI, 136, 18;

g) *Philä* I, 106, 3;

h) *Thes.* I, 40 d'' 3 (Dendara).

Les emplois de cette plante, dans le domaine médical, ont été répertoriés (*Wb. äg. Drog.* 477-9; Germer, *Arzneimittelpfl.*, p. 318-21). Aucune tentative de traduction n'existe pour ce végétal qui présentait des qualités telles qu'il figure, à plusieurs reprises, dans des contextes magiques où il joue, avec d'autres plantes, un rôle apotropaïque.

Signalons que la plante apparaît dans le tableau dit du Remplissage de l'œil-oudjat, à Edfou, Philae et Dendara (graphies f-h) où le contexte s'oppose formellement à ce que l'écriture soit confondue avec le mot qui sert à désigner le blé amidonnier, *ḫms* (*Wb.* III, 367, 56; Meeks, *ALex.* 77.3239), comme ont voulu le voir Maspero, pour le p. *CGC* 58027, IV (*Quelques papyrus*, p. 70, l. 5) — « épis » — et Junker (*Philä* I, 106, 3) : Ahren? (*šms*). Cette lecture est confirmée par la graphie de l'oBln 5570 (graphie e) et du p. *CGC* 58027, IV, p. 129, éd. Golénischeff). Bref, toutes les graphies que nous reproduisons évoquent la plante-*šms*.

Un papyrus conservé au Musée de Turin, dont l'existence est mentionnée par Ph. Derchain (*P. Salt 825*, p. 160), rappelle que la dite plante-*šms* servait à confectionner le trône d'Osiris de sorte qu'il ne faut pas s'étonner de la voir utilisée dans le remplissage de l'œil-oudjat, demeure du dieu, le 15e jour de la lunaison.

Son rôle de plante apotropaïque transparaît bien au p. Ed. Smith XX 8-11 (= Breasted, *P. Ed. Smith*, p. 486) — il s'agit de la 8e incantation — où elle est censée faire obstacle aux démons-maladies répandant la peste de Sekhmet, protégeant celui qui prononce l'incantation à l'instar d'Horus. Une clause (XX 11-12) ajoute : « qu'un homme prononce cette incantation quand on lui aura remis une plante-*šms* (litt. quand on lui aura mis une plante-*šms* dans sa main) ». Selon Breasted (*l.c.*), *šms* aurait été une plante des marais, peut-être une ombellifère, fortement astringente, si l'on en croit son emploi dans le cadre de l'hématurie parasitaire (cf. *Wb. äg. Drog.* 477-9). Retenons en tout cas, pour l'instant, qu'il s'agissait d'un végétal suffisamment résistant pour être tressé et certainement bien connu étant donné son omniprésence dans les textes médicaux égyptiens préconisant telle ou telle partie de cette plante.

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

L'attestation, dans le lexique égyptien, de *šꜣms,* à partir du début du Nouvel Empire, semble privilégier l'idée d'un emprunt, bien que la période à laquelle ils se sont multipliés corresponde plutôt à la seconde moitié de la XVIIIe Dynastie et pendant les XIXe-XXe Dynasties. Le vocabulaire botanique assyro-babylonien fait justement état d'un vocable *šamas* (Campbell-Thompson, *Botany,* p. 207 sq.), dont les qualités et la description correspondent étroitement à *Anacyclus pyrethrum,* D.C., le pyrèthre, qui appartient à la famille des Composées, dont les fleurs blanches en font un voisin des chrysanthèmes. Certaines variétés de pyrèthre servent même à réaliser des poudres insecticides (*Encycl. Larousse,* t. 27, 1064-5, *s.v.* Pyrèthre; t. 2, 898, *s.v.* Anacycle), vertu sur laquelle nous reviendrons. *Šamas,* en akkado-babylonien suggère manifestement un lien avec le soleil, Shamash, comme le montre un texte où la plante et le dieu sont étroitement connectés (Campbell Thompson, *l.c.*). L'apparence même du pyrèthre, qui ressemble à un soleil, évoque immédiatement un tel rapprochement.

Il n'y a pas d'impossibilité à rapprocher *šamas* de , *šꜣms,* où la présence, en seconde position, d'un *alef,* laisse croire que le vocable égyptien se lisait *šamēs,* voire *šamas.* L'égyptien *šꜣms* apparaît bien comme l'image de l'assyrien *šamas.* Plusieurs indices permettent d'aller dans le sens de ce rapprochement :

— Nous avons vu que le pyrèthre éloignait les petits insectes car il contient, en effet, une base narcotique qui entraîne des céphalalgies qui tuent les bestioles indésirables. Or l'une des caractéristiques des plantes employées dans le but de contrer les agents de la peste, dans l'onguent dont la recette est donnée au p. *CGC* 58027, IV et à l'oBln 5570, ainsi, probablement que dans le cadre du *Mḥ wḏꜣt,* est justement d'éloigner les insectes qui passaient pour des vecteurs de germes et de maladies. Plante rêvée que le pyrèthre dans un pays où grouillait la vermine, les invasions de puces, le fléau des moustiques dans un temps où l'on n'avait aucun moyen de s'en débarrasser de façon efficace. Force était de recourir à la panoplie des simples, dont les qualités — réelles ou supposées — faisaient qu'ils se transmettaient facilement en fonction des migrations de population et des échanges commerciaux.

— Les textes médicaux préconisent également l'emploi de la partie nommée , *mnjt,* de la plante-*šꜣms* (H 163). Il s'agit sûrement de la racine (Vicychl, *Dict. étym.*) et non de l'écorce, opinion défendue par Chassinat (*P. méd.,* p. 69, n. 5). Le mot en lui-même évoque la racine fusiforme de certaines plantes ressemblant à des piquets. La racine d'*A. pyrethrum* jouait un rôle important en médecine : « Sa racine fusiforme, charnue, de la grosseur du doigt et longue de 10 à 12 cent., a une odeur aromatique, mais irritante et désagréable; sa saveur est âcre et piquante. C'est le *Radix salivaria,* S.,

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Radix Pyrethrii Romani veri des officines. Lorsqu'on la mâche, elle produit une sensation de chaleur cuisante, à laquelle succède une impression de froid vif, quand on aspire l'air, puis une abondante salivation » (*Grande Encyclopédie Larousse*, t. 2, 898). L'emploi du *mnjt šꜣms* est destiné au lichen (*mšpnt*). Gageons que son rôle d'analgésique, pour les maux de dents — où il est, paraît-il, souverain —, sera un jour mis en évidence, cet emploi ayant été déjà signalé dans les textes médicaux babyloniens (Campbell-Thompson, *o.c.*, p. 208).

— Une des vertus caractéristiques de *šꜣms* est d'éliminer les douleurs musculaires à la suite d'un violent effort. Il entre, de ce fait, parmi les ingrédients composant un onguent destiné à masser les jambes dans lesquelles se produisent des élancements douloureux (Eb. 615). Il agit, de façon identique, pour masser une cuisse (Eb. 610) ou pour résoudre les élancements dans tous les membres (Eb. 675), ainsi que soulager le gonflement des orteils, à l'aide d'un massage (H 200).

La plante-*šamas* possédait des propriétés identiques, dans un contexte semi-magique, mais aussi dans un pansement appliqué aux jambes d'un homme qui ne peut plus marcher (Campbell-Thompson, *o.c.*, p. 207-8). Le Cheriff, compilé par Ibn el-Beithar (II, 1507) recommande, en effet, le pyrèthre pour la résolution des membres, c'est-à-dire dans les cas où la contractilité des membres s'affaiblit. Il réveille la tonicité des muscles et convient à ceux qui ont accompli un effort violent. Le pyrèthre passe ainsi pour une plante chaude, selon l'expression consacrée des officines, qui, chez Ibn el-Beithar (*l.c.*), réveille l'ardeur génésique des « sujets à tempérament froid ».

— *Šmꜣs* figure en outre parmi les drogues du « sixième remède confectionné par Isis pour Rê lui-même pour chasser les maux de tête » (Eb. 247 = H 75). Ibn el-Beithar (*l.c.*), qui reproduit le Livre des Expériences, préconise le pyrèthre de la façon suivante : « le pyrèthre, pulvérisé et répandu sur la partie antérieure du crâne, l'échauffe et le préserve des afflux d'humeur ».

— L'examen de la momie de Ramsès II (*Ramsès* II, p. 165) a montré que la cavité abdominale du roi était bourrée de pollens du type « Matricaria » qu'il est difficile d'identifier. *Anthemis, Pyrethrum* ou *Chrysanthemum* figurent parmi les possibilités retenues. Il semblerait que les fleurs de pyrèthre, connues pour leurs qualités insecticides, eussent été employées dans le cadre de la momification. On peut, d'ores et déjà soupçonner, si l'on privilégie le pyrèthre, que ses fleurs devaient être, théoriquement du moins, mêlées à des fleurs de camomille (*tḥw-w'b*), comme dans le domaine du remplissage de l'œil-oudjat, assimilé à un corps embaumé, où entrent précisément les plantes-*šꜣms*, que nous n'hésitons pas à assimiler au pyrèthre, et la camomille.

Le pyrèthre est bien connu de Dioscoride (III, 78), sous le nom de pyrethron, malgré l'ambiguïté sur sa nature qui apparaît dans sa notice. Ibn el-Beithar (*l.s.*) en donne une

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

excellente description et nomme celui connu en Egypte كركاش, *kerkāš*. V. Täckholm (*Student's Flora*, p. 577) ne signale qu'*Anacyclus alexandrinus*, Willd., qui passe pour commune dans la région de la côte Ouest ainsi que dans la zone de l'Isthme de Suez, et *P. santolinoides*, D.C. (Id., p. 579), plus rare? dans les monts du Sinaï, au sud du désert de El-Tih. Ces dernières devaient posséder, quoique atténuées, les vertus du pyrèthre.

Cette absence du sol égyptien proprement dit ne doit pas étonner car il s'agit essentiellement d'une plante des montagnes. Nous avons nous-même trouvé une variété de pyrèthre, à la senteur caractéristique, dans les environs du Mons Claudianus. La plante semble y être assez répandue fin mars début avril. Il y a de fortes chances pour que le nom du pyrèthre fût emprunté aux Bédouins qui le récoltaient. Rappelons que Bedevian (319) l'évoque sous le nom de *asl el-tarḫun el-gabali*, confirmation qu'il s'agit d'une plante des montagnes, sauvage, dont on ne peut affirmer si elle était acclimatée ou non.

XX (3). — [hieroglyphs], *S^ʿꜣM, AMBROSIA MARITIMA*, L., L'ARMOISE ARBORESCENTE.

La récente distinction faite entre *sʿm* et *sʿꜣm*, identifiés respectivement à l'absinthe et au gattilier (Daumas, « Remarques sur l'absinthe et le gattilier dans l'Egypte antique », in : *Fs. Edel*, p. 66-89), cause quelque désordre dans l'interprétation des vocables relatifs à la botanique égyptienne. Comme nous l'avons vu « armoise » mieux que « absinthe » convient au vocable *sʿm*, étant donné que la seconde ne se rencontre pas à l'état spontané en Egypte (cf. *BIFAO* 86, étude XII)

Il faut reprendre le problème à la base car il existe un autre nom pour le gattilier (cf. *Etude* XXII), bien attesté par le démotique et le copte, et *sʿꜣm* ne semble pas en être un synonyme.

Comme nous le savons, *sʿm* et *sʿꜣm* sont des produits parfois employés l'un pour l'autre : Eb. 593 [*sʿꜣm*] = Eb. 198 f [*sʿm*] = H. 143 [*sʿm*] (cf. *Wb. äg. Drog.* 426-7). Ceci traduit une évidence : *sʿm* et *sʿꜣm* sont soit des termes synonymes soit des vocables désignant deux variétés d'une même plante. Rappelons, pour choisir un exemple comparable, que si [hieroglyphs], *ʿb*, est la laitue, *Lactuca sativa*, L. (Charpentier, *Botanique*, 237), [hieroglyphs] *ʿꜣb* correspond sans doute à une variété géante, que l'on trouve encore actuellement dans le Delta (*Etude* XII, n. 2). D'autre part, si *sʿꜣm* était bien un arbre, on se serait attendu — surtout dans le cas du gattilier — à ce que les diverses parties de ce végétal — graines, feuilles, baies, écorce, racine, aux destinations différentes selon leurs propriétés — fussent mentionnées, comme dans le cas de l'acacia (*šnḏt* : *Wb. äg. Drog.* 500-3), le tamaris (*jsr : ibidem* 62-3), ou le gattilier (?) (*ḫt-ds : Etude* XIII). Or il n'en est rien.

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Des propriétés médicales comparables laissent supposer que *sˁm* et *sˁ3m* pouvaient interchanger. D'ailleurs Jéquier (*BIFAO* 19, 209-10) et les auteurs du *Wörterbuch der ägyptischen Drogennamen* (*Wb. äg. Drog.* 426-7) en avaient perçu les affinités.

Dans ces conditions, il est vraisemblable que *sˁ3m* peut désigner, non le *šiḥ gabalī,* l'armoise sauvage — c'est-à-dire la plante-*sˁm* —, du moins une variété d'armoise aux propriétés approchantes, *Ambrosia maritima,* l'ambrosie ou absinthe bâtarde, qui correspond à une plante de grande taille croissant partout en Egypte, spécialement dans les zones humides, sur les rives des canaux (Bedevian 273; Täckholm, *Student's Flora* p. 568). Le p. méd. copte du Caire la préconise plusieurs fois, sous le vocable ⲁⲣⲧⲉⲙⲉⲥⲓⲁⲥ (Chassinat, *P. méd.,* p. 247), dans un cas d'occlusion de la matrice, et sous le nom de ϣⲏⲛ ⲛ̄ⲡⲣⲏ (Id., *o.c.,* p. 243), lequel est connu, à la scala BN 44, fol. 83, avec son équivalent ⲁⲣⲧⲉⲙⲉⲥⲓⲁⲥ (cf. Peyron, *Lexikon,* 298). Chassinat (*l.c.*) fait correspondre à cette expression l'égyptien **šnw n pꜣ Rˁ*, rappelant une expression copte similaire, ⲁⲛⲁϣ ⲛ̄ⲡⲣⲏ < * 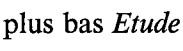 (*l.c.*). Le copte ϣⲏⲛ correspond bien à l'idée d'une plante relativement touffue (voir plus bas *Etude* XXII), évoquant un arbuste.

D'autre part, les rameaux d'*A. maritima* s'emploient contre la gangrène des gencives (Chassinat, *o.c.,* p. 277), recette qui peut être rapprochée d'un soin dentaire (Eb. 744) préconisant l'emploi de *sˁ3m.* Il s'agit de raffermir une dent — *smnt jbḥ* — ou une gencive car il n'existe pas de terme propre à désigner cette dernière (cf. Lefebvre, *Tableau des parties du corps humain,* § 20). La seule présence d'eau et de *sˁ3m* montre qu'il s'agit d'un topique très efficace, ce que confirment Dioscoride (III, 119) et Galien (livre VI) dont les notices figurent chez Ibn el-Beithar (I, 147), sans commentaire. On y apprend en outre que « cette plante est douée d'astringence et, appliquée topiquement, elle prévient l'afflux des humeurs vers les organes ».

Sˁ3m agit à l'intérieur et à l'extérieur :

1) Intérieur :

   a) Maladies et douleurs du ventre
      — pour *wḫꜣ ḫt* (Eb. 23). Eb. 24 préconise, quant à lui, *sˁm* pour un traitement similaire.
      — douleurs au ventre (Eb. 43).
   b) Exanthème (*wḥꜣw*) (Eb. 91 et 94).
   c) Hématurie parasitaire (Eb. 99, 173).
   d) Crachements de sang (L. 593).
   e) Douleurs de la cuisse (Eb. 856 d).

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

2) Extérieur :

a) Adoucir les vaisseaux (*snḏm mtw*)
— de l'épaule (Eb. 650)
— de tous les membres (Eb. 651).

b) Douleurs (résolutif)
— en général (Eb. 247)
— du mollet (Eb. 614)
— des cuisses (d'une femme) (Kah. 13)
— contusions (Eb. 675).

c) Réduction d'un membre cassé (H. 222).

d) Gonflements (*šfwt*) (Eb. 590).

e) Maladie mange-sang (Eb. 592).

En somme, les deux actions principales de *sꜥ3m* sont d'agir comme résolutif à l'extérieur et d'analgésique à l'intérieur. Il joue un rôle de désinfectant intestinal ou d'antiseptique, car il s'agit d'une plante astringente. Toutes ces qualités sont cellles que l'on attribue à *Ambrosia maritima.* Encore aujourd'hui on se sert de racines d'*A. maritima,* bouillies, contre la toux (cf. N. Henein, *Mari Girgis,* p. 110). Il n'était pas nécessaire de distinguer les diverses parties de cette plante dont on n'utilisait, le plus souvent, que les rameaux.

C'est sans doute cette plante *sꜥ3m* et non *sꜥm* que Dioscoride (III, 23) nous a transmis sous le nom de σόμι. On avait consacré à Osiris de Taposiris Magna une espèce d'absinthe (Pline, *HN* XXVII, 53; XXXII, 100; Hopfner, *Fontes,* 196), dont la plus estimée portait le nom de *seriphum,* qui poussait dans les environs du temple et dont les fidèles d'Isis portaient un rameau à la main lors des cérémonies. Plusieurs variétés d'armoise poussent actuellement dans la région d'Alexandrie : *Artemisia scoparia,* Waldst. et Kit. (Täckholm, *Student's Flora,* p. 581), *A. maritima, Afsantin baḥari,* l'armoise maritime (Bedevian, 488). Mais c'est vraisemblablement *Ambrosia maritima,* L., l'armoise arborescente qui devait être utilisée et que l'on retrouve dans les chants d'amour :

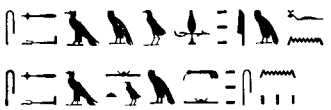
sꜥ3m jm·f

sꜥ3·tw m-b3ḥ·sn

(Möller, *Die Liebespoesie,* pl. 14; Daumas, *Fs. Edel,* 66 et n. 1)

« Il y a des plantes-*sꜥ3m;*
On se sent grand auprès d'elles. »

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Ce passage n'a, en soi, rien d'étrange, et s'explique dès lors fort bien. Il s'agit d'une comparaison qui repose sur la hauteur des plants d'armoise arborescente et le couple d'amants qui a la sensation ainsi de rivaliser en taille avec les arbres.

XXI (4). — DÉM. *ḪTS* > ϣⲏⲧⲥ^{S} ϣⲓⲧⲥ^{B} LE GATTILIER OU LA SESBANIE?

Si *sʿ3m,* comme nous le présumons, n'est autre qu'*Ambrosia maritima,* L., une plante qui pouvait rivaliser, sur le plan médical, avec l'armoise (*Etude* XX), que devient alors le nom du gattilier? On s'étonnera que l'auteur des remarques sur l'absinthe et le gattilier ait passé sous silence les noms coptes de ce dernier :

a) ϣⲏⲧⲥ, ϣⲉⲛⲧ̅ⲥ̅, ϣⲛⲥ^{S}, ϣⲓⲧⲥ^{B}, (Crum, 598 b);
b) ϣⲉⲡⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ, litt. « l'arbre d'Abraham ») (Crum, 546 a); qui correspond à l'arabe *šagar Ibrahim* (Bedevian, 3610);
c) ϩⲁⲅⲛⲟⲥ < grec *ἄγνος.*

Les textes ne sauraient être plus clairs, ϣⲏⲧⲥ sert à rendre *Agnus castus* dans Lév. 23_{40} et *ἄγνος* dans Job 40_{17}. En arabe, à la scala 44, fol. 106 et à la scala 43, fol. 92, ϣⲉⲛⲧ̅ⲥ̅ et ϣⲛⲥ sont rendus par صداة, *ṣnd't.* Labib, dans son *Dictionnaire Copte-Arabe* (p. ٥٩) traduit ϣⲉⲛⲧ̅ⲥ̅ par صفصاف *ṣafṣāf,* nom qui désigne le saule, ce qui se comprend car on utilise le gattilier en guise d'osier — ses branches sont, en effet, très difficiles à briser (Pline, *HN* XXIV, 56-63; Diosc. I, 103). On l'utilise sous forme de rameaux, d'où l'expression ϣⲉⲛϣⲓⲧⲥ, *κλάδοι ἄγνου,* « branches de vitex » (Tattam, *Lexikon,* 594 (= Lév. 23_{40})). Une glose, dans la version copte du Lévitique (*l.c.*) précise même : ⲟⲩϩⲁⲕⲛⲟⲥ ⲉⲧⲉ ϣⲉⲛⲧ̅ⲥ̅ ⲡⲉ, « l'agnos, c'est le ϣⲉⲛⲧ̅ⲥ̅ » (Peyron, *Lexikon,* 299).

On veut voir, dans ϣⲏⲧⲥ, une survivance du mot 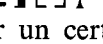 *št3-st* [1], selon une proposition de Keimer chez Crum (*l.c.*), qui semble trouver un certain écho chez Vycichl (*DE,* 273 a). Pourtant, il serait étonnant que *št3-st,* qui est une façon d'évoquer la nécropole, ombragée, agréable séjour des morts et des vivants, fût une désignation d'arbre et, à plus forte raison, le gattilier que ni Müschler ni Täckholm ne signalent comme appartenant à la flore égyptienne, bien qu'il s'agisse d'un arbre répandu dans la région méditerranéenne. R. Germer (*Flora des pharaonischen Ägypten,* 1985) n'en fait même pas mention malgré l'antériorité de l'article de Daumas (1979).

[1] Sur *št3-st,* cf. A. Gutbub, in *Mélanges Sauneron* I, p. 431.

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le problème revient à savoir si oui ou non les Egyptiens ont connu, à l'époque pharaonique, le gattilier, le petit-poivre — ce sont ses graines qui lui valent cette dénomination de petit-poivre ou de faux-poivre, graines sur la vertu desquelles Pline (*HN* XXIV, 59-63) a particulièrement insisté. Si les traducteurs de la Bible en copte ont employé, d'une part une transcription du grec, ϩⲁⲅ/ⲕⲛⲟⲥ, et d'autre part l'expression ϣⲉⲡⲁⲃⲣⲁϩⲁⲙ, l'autre terme, ϣⲏⲧⲥ/ϣⲉⲛⲧⲥ/ϣⲛⲥ/ϣⲓⲧⲥ, en revanche, nous intéresse davantage, car sa structure est telle qu'elle ne plaide pas pour un emprunt. Si ceci s'avère être le cas, il peut trahir l'existence indigène du gattilier ou d'un arbre apparenté.

E. Reymond a rapproché ce terme d'un hapax dém. ꜣꜥꜣꜥ, *ḫts* (*Med. Book,* VI, 34 [Ph. 126]), suivie par Charpentier (*Botanique,* 871). Le produit désigné par le vocable *ḫts* intervient dans le traitement d'une inflammation (*srf*). Il faut dire que le contexte, mutilé, ne permet pas de connaître son mode d'action. Cependant, la lecture du nom du végétal, sur la planche 2 de l'ouvrage de Reymond est claire. Pourtant, les différentes graphies coptes du nom du gattilier ne concordent pas avec cette hypothèse, ϣⲛⲥ et ϣⲉⲛⲧ̅ⲥ̅. L'emploi du nom du gattilier s'avère rare, de sorte que ϣⲛⲥ, bien qu'il corresponde au grec *ἄγνος,* a été confondu avec ϣⲛⲥ, qui désigne le « lin fin » (Crum, 572 a); ϣⲉⲛⲧ̅ⲥ̅ semble procéder d'une confusion analogue, mêlant le nom du lin avec celui du gattilier. Les deux seules orthographes correctes restent donc ϣⲏⲧⲥ^{S}, et ϣⲓⲧⲥ^{B}, de sorte que la proposition de Mme Reymond semble appartenir au domaine du raisonnable.

Devons-nous, en revanche, assimiler *ḫts* à l'arbre *ḫt-ds*? En soi l'hypothèse n'a rien d'aberrant. *Ḫts* est écrit phonétiquement; d'autre part, une assimilation du *t* de *ḫt* — lequel a dû disparaître fort tôt comme le confirme l'équivalent copte de *ḫt,* ϣⲉ — au *d* de *ds,* de sorte que *ḫt-ds* > *ḫds* > *ḫts* représente une combinaison qui n'est pas invraisemblable. Si cette hypothèse était juste, elle résoudrait, du même coup, nombre de difficultés d'ordre lexicologique concernant les plantes dont on sait que la moindre discussion au sujet de l'une d'entre elles entraîne aussitôt un décalage dans les traductions proposées pour les autres. D'ailleurs, Jan Quaegebeur à qui nous avons exposé les données de ce problème d'ordre linguistique nous a répondu (lettre du VI/86) par l'affirmative.

Le gattilier, nous l'avons vu, ne devait pas être très répandu en Egypte. Il est possible qu'il devait y avoir quelques exemplaires de ce végétal dans le Delta. Pourtant, un autre arbre, la sesbanie (ar. *saisaban,* pers. *sisban,* assyr. *sîsbanu*) (Campbell-Thompson, *Botany,* p. 296), possède l'aspect du gattilier; or *Sesbania sesban* (L.) Merrill (= *S. ægyptiaca* Poir. Pers.), figure parmi les parures florales dès la XVIIIe Dynastie (cf. R. Germer, *Flora,* p. 75-6). C'est sans doute à cet arbuste ou au gattilier que pourraient correspondre les vocables *ḫt-ds* et *ḫts* en admettant comme possible l'équivalence proposée ci-dessus.

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

XXII (5). — , *SNP, SINAPIS ALBA,* L., LA MOUTARDE.

Récemment, R. Germer déplorait que le nom de la moutarde ne nous fût pas connu en égyptien ancien (*Flora,* p. 52-3) alors que Schweinfurth découvrit, mêlées à des capsules de lin cultivé, des silicules de *Sinapis arvensis,* L. (*S. allionii* Jacq.) parmi les débris végétaux d'une tombe de la XIIe Dynastie ouverte par Mariette, à Drah Aboul-Naggah, vers 1882 (*BIE* 2e série, N° 5, année 1884, p. 9). Cela est d'autant plus surprenant que Pline (*HN* XII, 12 et XIX, 171) assurait que la moutarde d'Egypte fournissait la meilleure graine.

Il s'agit, en effet, d'un dossier complexe et controversé que celui de la moutarde car, il y a longtemps déjà, les éditeurs du p. mag. de Londres et de Leyde (Griffith/Thompson, *Mag. Pap.,* p.158 et note) avaient suggéré l'équivalence entre un nom de plante répondant au dém. (XXVII/10) et le grec σίναπι, « moutarde » : « *snw-pt,* possibly σίναπι, 'mustard'; it occurs in Louvre dem. mag. III 27 with gloss ... ροχλου (?) ». Récemment J. Johnson (*Enchoria* VII, 81), publiant le p. dém. mag. Louvre 3229, que citent Griffith et Thompson, ne semble pas mettre en doute, dans sa notice sur *snw-pt* (*sic*), l'hypothèse précédente.

Heureusement, M.L. Ryhiner, récemment, dans son compte-rendu de l'ouvrage de H. Schlögl, *Der Sonnengott auf der Blüte* ... (*BiOr* XXXV, 37-41), reprend le problème de cette plante qui n'est autre que la fameuse plante d'Horbeit, que l'on a toute chance de croire identique au lotus bleu, *Nymphaea cerulea,* Sav., de Néfertoum[1].

Il faut dire que personne, à commencer par les Egyptiens eux-mêmes, n'a contribué à simplifier le dossier de la plante et, de ce fait, faire avancer celui de la moutarde. Qu'on en juge par les graphies de la plante en question :

a) naos d'Ameny-séneb (Vandier, *Fs.S. Schott,* p. 122/4-5);

b) Naville, *Deir el-Bahari* IV, pl. 110 (= Kees, *ZÄS* 57, 96 Da);

c) Naville, *o.c.,* pl. 112 (= Kees, *l.c.,* Db);

d) Naville, *ASAE* 10, pl. 2 (= Kees, *l.c.* H);

e) Gautier/Jéquier, *Fouilles de Licht,* pl. 23/1 (= Kees, *l.c.,* 96 L);

[1] Le rhizome de la plante d'Horbeit, tel qu'il figure sur le bloc d'Horbeit (Naville, *ASAE* 10, pl. 2), ovoïde et chevelu, signale celui d'un lotus; cf. Dossier Keimer 88 (Lotus II, Nymphaea) : Mss « Pflanzenornamentif alabaster-gefäße au dem grabe Tutanchamuns », p. 10. Voir aussi Keimer, *ASAE* 48, 89-108.

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

f) [illegible] *MMAF* V, pl. 8 (= Kees, *l.c.*, 97 A);

g) [illegible] *CGC* 20564, 14;

h) [illegible] p. Boulaq VI, 7 (= Sauneron, *Rituel*, 19, 10);

i) [illegible] p. Boulaq VI, 6 (= Sauneron, *o.c.*, 19, 10);

j) [illegible] p. mag. Londres et Leyde. XXVII/10; p. mag. dém. Louvre E 3229, 3/27 [1].

Comme M.L. Ryhiner l'a remarqué (*l.c.*, 38), la leçon a) aurait pu donner raison à Griffith et Thompson, mais les autres versions du même texte du « chapitre de la plante-*ʿnḫ-jmj* », dont la copie complète figure seulement au naos d'Amény-séneb, permettent d'y voir uniquement une graphie hypercorrigée due à un scribe étourdi. Les graphies a-e) et peut-être, dans une certaine mesure, f), montrent bien que la plante doit se lire *sn-nww* ou *sn-nnw*, avec un sens comparable à celui de *sn-wt·t*, avec laquelle elle a été souvent confondue, à commencer par les auteurs du *Wörterbuch* (IV, 157, 6) qui transcrivent son nom *snw*?, *snnw*? Le nom de cette plante est donc à comprendre « le parent-du-Noun ». C'est qu'en effet, un des noms du lotus n'est autre que [illegible], *pr-m-nnw* (*Wb.* I, 528, 5). Pourtant, Kees (*l.c.*, 95) et ceux qui, à sa suite, se sont penchés sur le nom *sn-nww/nnw*, ont parfois hésité à y voir un nom de plante :

1) Kees (*l.c.*) rapproche, dans les graphies a-f), du verbe [illegible] *snj*, « lösen », et traduit « der sich aus dem Urgewässer lösste »;
2) Altenmüller (*MDAIK* 22, 9) : « ein *snw*-Pflanze (?) »
3) J.F. Borghouts (*Fs. Westendorff* II, 711) lit *snw*, renonçant à voir en [illegible] un nom de plante, et traduit « Kinsman » en se fondant sur le mot *sn*, qui sert à former les liens de parenté. Pour confirmer sa lecture, il rappelle également un passage de la stèle de Nastasen (ligne 65), déjà cité par le *Wörterbuch* (IV, 157, 8), où l'on parle d'une plante graphiée [illegible] qui nous semble une corruption pour [illegible] *sšnw*, « le lis » (Charpentier, *Botanique*, 1003).

[1] Il y a longtemps, Brugsch (*Dict.* 1251) lisait le mot tiré du p. mag. de Leyde et de Londres *sennu-t-pet*, et renvoyait au grec σαμφώς, lat. *Hippomarathrum*, « le fenouil sauvage », en citant Jablonski (*Iablonskii Opuscula* I, p. 260, citant Appendix Diosc. III, 82). Or il est bien évident que le fenouil sauvage n'est autre que le dém. *šmr ḥwṭ* > ϣⲁⲙⲁⲣ ϩⲟⲟⲩⲧ (Charpentier, *Botanique*, 1110), d'où vient en droite ligne, après une légère corruption, la transcription grecque σαμφώς.

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Le glissement du sens du mot se perçoit dans la graphie g), où à [illegible], [illegible], exprimant le lien de parenté, se substitue [illegible]. Il est vraisemblable que, là encore, on lisait *sn-nww/nnw*. C'en est terminé pour le rédacteur du p. Boulaq VI (graphies h et i), où le mot [illegible], *nnw*, a totalement disparu et où il est remplacé par [illegible], *nwt*, avec une lecture *sn-nwt*, confirmée par le dém. (leçon j).

Nous pensons en avoir terminé avec cette interprétation fautive, suivie encore récemment par G. Charpentier (*Botanique*, 966). Ajoutons pourtant que des lexicographes comme Ernout et Meillet, dans leur *Dictionnaire étymologique de la langue latine*, 2e éd. (1967), 627 traitant le mot *sināpi* < σίναπι, émettent l'hypothèse qu'il s'agit d'un vocable d'origine égyptienne, alors que cette proposition n'avait pas été formulée dans la première édition d'Ernout. De même, on lit, sous la plume de I. Löw (*Die Flora der Juden* I, 1928, 516), « Sinapis soll vom egypt. *šuft* stammen » [1] (Comprenne qui pourra!). C'est dire si les yeux convergent vers l'Egypte dès que l'on parle de ce condiment que le démotique et le copte ont retenu respectivement sous les vocables *ḫrtm* et ϣⲁⲗⲧⲙ (*Etude* XXVII, 1).

Un autre terme semble avoir été employé en Egypte même, c'est le copte ⲥⲓⲛⲁϩⲃⲓ[B], ⲥⲓⲛⲁⲡⲉ[S] (Černý, *CED*, 157; Crum, 349 et Osing, *Nominalbildung* II, 692). Un synonyme de *šam*ḪAR-ḪAR, assyr. *ḫaldappânu* (Campbell-Thompson, *Botany*, p. 203 sq.), « la moutarde », *šanapu* (Id., p. 207), semble correspondre à l'arabe سنف, *sinf*, avec le sens de « gousse ». Le terme se rattache à une racine sémitique *snp/snf*, de sorte qu'il vaut mieux, pour évoquer le nom de la moutarde, se tourner vers le Moyen Orient plutôt que vers l'Egypte, qui a pu, cependant, jouer le rôle de relais, pour la transmission du mot qui la désigne, pour nos langues latines.

Il convient de voir si ce *sinapi/sanapu* ne se cache pas sous le nom d'un produit qui sert à la régénération de l'œil-oudjat, dans le tableau du *Mḥ wḏ3t*, dont on connaît trois versions, à Edfou, Philae et Dendara. Il s'agit de la plante *snp*, orthographiée [illegible] (*E* VI, 136, 14), [illegible] (*Philä* I, 105, 12), que les auteurs du *Wörterbuch* (IV, 162, 1) ont peut-être trop rapidement assimilé à la plante-*snb*, souvent associée au tamaris, et sur laquelle Charpentier (*o.c.*, 966) ne donne pas d'éclaircissement. Bien que diverses variétés de moutarde soient connues en Egypte, comme le montrent les découvertes de Schweinfurth (cf. *supra*), on peut imaginer que la seule utilisable, *Sinapis alba*, L., la moutarde blanche, fut importée du Moyen Orient avec son nom à une époque

[1] Nous ne sommes pas parvenu à identifier cette plante *šuft*. Il faut noter que J. André, *Les noms de plantes dans la Rome antique*, édition « Les Belles Lettres » 1985, p. 240, classe *sināpis/sināpi/sināpe/senāpi/senāpe* parmi les mots étrangers d'origine inconnue.

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

sur laquelle il est difficile de se prononcer. Elle ne figure pas dans les papyrus médicaux connus, sauf au p. méd. dém. de Vienne, sous le nom de *ḫrtm,* ce qui suggère une introduction tardive, bien qu'un argument *e silencio* apparaisse de faible valeur. Quoi qu'il en soit, la plante-*snp* a de grandes chances d'être *S. alba,* L. dont tous les auteurs vantent les qualités [1].

On peut facilement imaginer que celle-ci ait fait figure de plante magique, comme le montre son emploi dans le *Mḥ wḏꜣt* ainsi que dans le p. méd. copte où l'on use de prudence pour ne pas dévoiler son nom, ⲥⲓⲛⲁⲡⲉ, écrit en cryptographie : ⲱϩⲙⲟⲕ (LXIX, 135). Pour l'observateur, la moutarde avait de quoi frapper. En effet, sa graine est l'une des plus petites connues. Or, de celle-ci peut s'élever une plante de plus de deux mètres de haut — qu'on se souvienne de la parabole du grain de sénevé — ce qui suffisait à voir en elle un symbole de vigueur. D'autre part, son essence impressionne fortement tous les organes des sens et son action révulsive est telle que chacun se souvient de son premier sinapisme.

Pour conclure, l'Egypte a hérité du vocable sémitique qui sert à désigner la moutarde, bien attestée dans le monde de la Bible (*DB* V, 1600-1601, *s.v.* moutarde). C'est d'ailleurs la même racine *snf/snp,* la gousse, la silicule, qui s'imposera en hébreu, en français (sénevé), en latin (*sināpis*), grec (*σίναπι*), ital. (*senape*), allemand (*senf*), etc.

Annexe I

A partir du moment où l'on identifie, de façon certaine, la plante-*snww/nnw* au lotus *Nymphaea cerulaea,* Sav., une remarque vient aussitôt à l'esprit concernant la plante-*ʿnḫ-jmj* (Fairman, *BIFAO* 55, 117, pour la lecture), littéralement : « Celle-en-qui-est-la-vie » (Barguet, *Livre des Morts,* p. 45, n. 3). Une étude récente (Altenmüller, *MDAIK* 23, 1-8) a conclu qu'il s'agissait du henné, *Lawsonia inermis* ou *L. alba,* Lam., le *κυπρος* des Grecs. Cette hypothèse ne va pas sans difficulté étant donné que *ʿnḫ-jmj* fait son apparition dès le Moyen Empire, mais que les attestations de l'utilisation du henné, dans le domaine archéologique, ne remontent pas au-delà de la XXe Dynastie (Loret, *Fl.*², 134; Germer, *Flora,* p. 126). D'autre part, l'exploitation du henné, en Egypte, semblait circonscrite, dans l'antiquité, dans la région de Canope, comme le mentionne Pline (*HN* XII, 54), confirmé par Prosper Alpin (*Plantes d'Egypte,* p. 45), ce qui suggère une introduction tardive de cette plante sur la côte méditerranéenne. Le mot *ḳwpre,* qui désigne le henné, connaît une large utilisation, en démotique et en copte, ainsi que

[1] Pline, *HN* XII, 12; XIX, 171.

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

dans l'anthroponymie, qui correspond vraisemblablement à sa diffusion (Kuentz, *RdE* 24, 108-10). Signalons encore que *ʿnḫ-jmj* et *ḳwpre* (Charpentier, *Botanique,* 1187) figurent tous deux au p. mag. Londres et Leyde (XXIII/11 et v° VIII/5), ce qui suffirait, en soi, à voir en ces mots la désignation de plantes différentes.

Un nouvel argument mérite d'être mis en avant : on sait qu' *ʿnḫ-jmj* est parfois mentionné avec son *alter ego sn-nnw* qui, nous l'avons vu, est un nom mythologique pour le lotus bleu. C'est qu'en effet, *ʿnḫ-jmj* et *sn-nnw* se rencontrent six fois ensemble afin, au moins dans quatre cas, d'assurer au mort sa vitalité en conjuguant leur action, et dans deux autres pour attirer les esprits :

1) p. Boulaq VI, 6 :
« elle t'amène la plante-*ʿnḫ-jmj* issue de Rê et la plante-*sn-nwt* issue du grand dieu »;
2) p. Boulaq VI, 7 :
« Ta face vit de plantes -*ʿnh-jmj* et -*sn-nwt* »;
3) Stèle *CGC* 20564, 13-14 :
« La plante-*ʿnh-jmj* est pour ses yeux, son nez et ses oreilles; la plante-*sn-nw* est pour ses membres. »
Rappelons qu'au Livre des Morts des boulettes de plante-*ʿnḫ-jmj* sont destinées aux oreilles.
4) Serdab d'Amény-séneb, Louvre. Vandier, in : *Fs. S. Schott,* p. 122 « Chapitre de la plante-*ʿnḫ-jmj* — chaque jour on amène à la tombe ce Grand qui sort de la terre — et de la plante-*sn-nnw* (écrit -*snw-pt*) issue de Nout, le Très puissant né de Geb qui repousse Seth en fureur »;
5) p. mag. Londres et Leyde XXVII/9-10 :
« Attirer les esprits : sang d'oie-smôn, sang de huppe, sang de jars noir, plante-*ʿnḫ-jmj,* plante-*sn-nnw,* plante-*wr-Jmn,* magnétite, lapis-lazuli, etc. »
6) p. mag. Louvre E 3229, 3/27 :
« galène, magnétite, plante-*ʿnḫ-jmj,* plante-*sn-nnw,* etc. »

Quelle plante peut-elle réjouir les sens du mort, constituer l'offrande idéale, être dotée d'un parfum suave, accompagnant le lotus bleu, *Nymphaea cerulaea,* Sav., sinon le lotus blanc, *N. lotus,* L., que des pages entières de décoration égyptienne signalent comme ce à quoi les Egyptiens aspiraient le plus de leur vivant comme après leur mort ?

Il ne s'agirait, bien entendu, que d'un autre nom du lotus blanc car il est admis que *sšn* le désigne (Charpentier, *Botanique,* 1003), du moins jusqu'à l'époque grecque où il évoque toutes les variétés de lotus. A moins, comme y invite peut-être la présence dans des contextes communs des deux noms, qu'il ne s'agisse d'une autre variété de lotus.

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

XXIII (6). — *JP-WR* > *P*ꜣ*-WR* >
DÉM. *PWR* : « VINAIGRE ».

> « It is a frustrating fact that, although Egyptian could not have ignored vinegar (the result of overfermentation of alcoholic beverages) they did not leave a single mention of this relish in any text we know... It is hard to believe that all this knowledge came to Egypt only after its hellenization »
>
> Darby/Ghalioungui/Grivetti, *Food* II, p. 617-18.

Un des noms du vinaigre est bien connu [1], par un *hapax,* il est vrai; il s'agit du terme *ḥmḏ* > ϩⲉⲙϫ, ϩⲏⲙϫ, dont l'étymologie sémitique ne semble faire aucun doute, comme le montre l'hébreu חֹמֶץ, *ḥomeṣ,* « vinaigre » (*AEO* II, 236, 572; *Alex.* 77.2721; Crum, 682-683; Vicychl, *Dict. étym.,* 303). Il convient cependant d'insister sur un autre mot désignant un liquide, *pꜣ-wr,* que les auteurs du *Wörterbuch* (I, 498, 7-9) ont rendu par « Ein Getränk geringer Qualität », et que l'on retrouve dans des contextes économiques (*AEO* II, 236, 573; *LEM* 157) ou médical (*Wb. äg. Drog.* 192-3; Charpentier, *Botanique,* 117) et dont nous sommes fondé à croire qu'il s'agit du vinaigre. Qu'en est-il ?

Les graphies du mot sont les suivantes :

a) *AEO,* pl. XII A, 7-8;

b) *Wb. äg. Drog.* 192-193; *Wb.* I, 498, 7-9;

c) Reymond, *Med. Book,* ph. 59;

d) Id., XV. 5;

e) Id., VI, 33; VIII, 19;

f) Id., XV, 13;

g) Id., IX, 25.

La graphie a), unique, se lit *jp-wr;* il s'agit d'un mot composé sur lequel nous reviendrons. A *jp* se substitue ce qui peut être interprété comme l'article *pꜣ* dans la graphie b). La troisième étape, en démotique (graphies c-g) ne laissent rien subsister de l'état composé du mot à l'origine. On notera, par deux fois (graphies c et f), la confusion entre le déterminatif du récipient, normal, et celui de la pierre.

[1] Voir Darby/Ghalioungui/Grivetti, *Food* II, p. 617-618.

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Pꜣ-wr, comme l'atteste le p. Anast. IV 16, 1, ainsi que son duplicata, le p. Anast. III, A, 2, est nettement considéré comme une boisson destinée à la domesticité. De plus on le trouve cité entre le vin (*jrp*) et la boisson-*šdḥ*, peut-être du jus de fruit fermenté, au p. Anast. IV, 7, 4. L'onomasticon Golenischeff, dans une liste de boissons, le cite immédiatement après le vinaigre-*ḥmḏ*, sous la forme , *jp*(ꜣ)-*wr* (graphie a), ce qui laisse supposer que nous avons affaire à un produit relativement proche comme semblerait le confirmer, un peu plus loin, la présence de la boisson fermentée, *ʿwjt*.

En second lieu, il convient de constater une chose paradoxale : si *ḥmḏ*, comme on le croit, désigne bien le vinaigre, il n'est cité ni dans les textes médicaux d'époque pharaonique ni dans le p. méd. dém. de Vienne D. 6257. Or cette substance compte parmi les éléments les plus importants de la pharmacopée traditionnelle. On l'utilise encore pour bien des usages aujourd'hui. Il serait étonnant que l'on en eût ignoré les effets salutaires en Egypte même alors que le p. méd. copte ne le cite pas moins de vingt-sept fois dans ses prescriptions (Chassinat, *P. méd. passim*) : « vinaigre, vinaigre vieux, lie de vinaigre », comme principes actifs et/ou comme excipient. La médecine syriaque en fait abondamment usage —116 fois dans le Mss syriaque (Budge, *The Syriac Book of Medicines* II 1913, *passim*) —; il fait merveille pour les brûlures, les maladies de peau, il fait mûrir les abcès (cf. *The Jewish Encyclopedia* 12, 439, *s.v.* vinegar).

Il existe donc, en conclusion, dans les textes médicaux d'époque pharaonique, un autre terme qui sert à désigner cette substance, laquelle nous semble être *jp-wr* > *pꜣ-wr* > *pwr*. Il n'y a qu'à comparer divers types de soins où l'on emploie le vinaigre, à des époques différentes.

Ainsi, le p. méd. copte donne plusieurs recettes destinées à venir à bout du lichen, ⲙⲉϫⲡⲱⲛⲉ, où les constituants varient mais qui doivent, chaque fois, être broyés dans du vinaigre, ϩⲏⲙϫ (CXCVIII, 365; CLVIII, 319; CCXVII, 391). Or les documents hiéroglyphiques et démotiques préconisent, pour soigner la même affection cutanée, à la place de ce qui devrait être *ḥmḏ*, le liquide *pꜣ-wr* > dém. *pwr* :

1) H.161 : « remède pour soigner le lichen [, *mšpnt*] : ferment de miel, oliban-*ʿntjw* sec, graines de coriandre; broyer avec de la lie (, *tꜣḥt*) du liquide-*pꜣ-wr;* oindre avec »;
2) *Med. Book* XV, 4-5 : « remède pour le lichen (*mḫpny*) : poudre de cresson, une mesure sèche; poudre de moutarde, une mesure sèche [. . . ; poudre de] roquette (*Eruca sativa*, L.), [. . .], plante noire (*km*), [. . .], triturer avec du liquide-*pꜣ-wr*, panser »[1].

[1] Dans des cas de lichens féroces, de psore, ainsi que pour les maladies blanches, un papyrus de Tebtunis (2e siècle de notre ère) prescrit, dans une série de recettes de cuisine, le vinaigre : Marganne, *Inventaire analytique des papyrus grecs de médecine*, 1981, p. 302, 304.

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

D'autre part, le même produit figure dans des prescriptions visant à faire disparaître les enflures (*šfw*) des membres (H. 236; Bln, 3, 125) et spécialement des jambes (Bln, 125). Des recettes similaires, au p. méd. copte, n'omettent, en aucun cas, le vinaigre (XIV, 34-35; XCIII, 180).

De même, il figure en bonne place, pour des inflammations, au p. méd. dém. Vienne D. 6257 (V, 33 maladie-*srf* et VIII, 19). On l'utilise encore pour traiter des maladies à propos desquelles le contexte, lacunaire, interdit de se prononcer : maladies génitales de la femme (XIII, 34, 37), l'infection d'une oreille, avec de la cadmie chaude (IX, 25), ou bien des maux divers affectant les membres ou la tête (XV, 23). Bref, dans toutes ces recettes, *pꜣ-wr/pwr* apparaît comme un résolutif, et un détergent des plaies et des abcès les plus divers, ce que ne contredisent nullement et la médecine copte et la médecine syriaque.

L'expression *tꜣḥt nt pꜣ-wr* (H. 161) milite nettement en faveur du vinaigre. Car la lie de vinaigre constitue un puissant détergent des plaies et des inflammations (p. méd. copte CLXI, 316). Chauffée, même, cette lie acquiert des propriétés encore plus marquées (Ibn el-Beithar II, 863). Il nous semble, compte tenu de ces constatations que *jp(ꜣ)-wr* > *pꜣ-wr* > *pwr* pourrait désigner une sorte de vinaigre que l'on peut présumer de fruits ou de vin pour des raisons que nous allons exposer brièvement.

Il n'est pas sans intérêt de décomposer le nom de notre liquide en suivant son orthographe originale, , de l'onomasticon Golénicheff en *jp* < *jp(ꜣ)*, et *wt*. Or il existe une boisson attestée par deux fois, dans l'o. Caire Wb. Nr. G, cité par les auteurs du *Wörterbuch* (I, 67, 5) et l'o. Turin 57051 (Lopez, *Ostraca ieratici N. 57001-57092,* 1978, pl. 33, et n. a, cité par *Alex* 78.0276) : *jpw :*

1) o. Caire Wb. Nr. G;

2) o. Turin 57051.

L'o. Turin 57051 précise même : *jpw n pꜣ kꜣ* [*m*], « la boisson-*jpw* du verger (ou du jardin) » (cf. Lopez). Cette boisson apparaît différente du vin; on pense plutôt à un liquide fermenté comme un vin de fruits, voire une piquette véritable obtenue à l'aide de marcs de raisins ou de fruits, mêlés à de l'eau et pouvant titrer de 4 à 8° d'alcool (cf. *Grand, Dictionnaire Larousse* 12, 1058-1059; *La Grande Encyclopédie* 26, 963). Le nom même, *jpꜣ,* semble devoir être rapproché de , *jpꜣ* > ⲁⲡⲉⲓ qui est la garance ou un colorant rouge (Vycichl, *Dict. étym.* 14). Il est possible que notre *jpw* était de couleur rouge, comme semblerait le confirmer cette indication des auteurs du *Wörterbuch* (*l.c.*) qui laissent entendre qu'on pouvait couper la boisson-*jpw* à l'aide de vin.

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Il est tentant de voir en *jpꜣ-wr* un mot formé de [illegible] et de l'adjectif *wr*, surtout si l'on accorde à ce dernier sa signification première : « vieux », pour indiquer que la boisson-*jpw* s'était « améliorée » par un vieillissement. *Jp*(ꜣ)-*wr* apparaîtrait, dès lors, comme une expression figée, l'adjectif étant passé devant le déterminatif du produit, aspect que l'on perçoit bien dans le dém. *pwr* où l'étymologie n'est plus discernable.

En tout cas, la preuve est faite que le *pꜣ-wr* se substitue, dans la médecine pharaonique, à l'équivalent copte du vinaigre, *ḥmḏ*. On ne consommait pas, bien sûr, du vinaigre pur mais des boissons mêlées de vinaigre apaisaient la soif mieux que ne l'eussent fait le vin ou la bière en pleine chaleur. D'ailleurs, la quantité de *jpꜣ-wr* — 50 jarres —, au p. Anast. IV 7, 4, est tout à fait comparable à celle du vin de *šdḥ*, et s'efface devant les 1500 jarres de vin citées dans le même contexte.

On ne peut conclure sur une absolue certitude concernant *pꜣ-wr*. Toutefois, il convient de rectifier légèrement la notice du *Wörterbuch*, en faveur de « vinaigre de fruits ou de vin ».

XXIV (7). — DÉM. *KPRT*(ꜣ), COPTE ϫⲓⲡⲣⲓⲑ : « SOUFRE ».

Nous avions évoqué, il y a quelque temps, le problème du soufre, à propos du *gsfn* (*Etude* V), sans parvenir à un résultat. Or, le p. méd. dém. Vienne D. 6257 permettait d'entrevoir une des solutions de ce problème irritant. Ce dernier se pose en termes simples. L'Egypte dispose de plusieurs gisements de soufre sis au Ras Gharib, sur la mer Rouge, ainsi qu'en divers points de l'Egypte. D'autre part, Keimer (*ASAE* 39, 203-8 a fait connaître des colliers d'amulettes en soufre fondu affectant la forme de rosettes, de têtes de bovidés et de têtes de Bès, de sorte que l'on aurait pu croire les vertus et le nom de ce métalloïde connus dans l'Egypte antique. Aucun nom susceptible d'être retenu ne semblait convenir — les qualités du soufre sont tellement marquées qu'il aurait été facile de reconnaître son nom dans un contexte médical — alors que tout laissait supposer qu'à ce produit, dont l'usage venait vraisemblalement de Mésopotamie, était désigné à l'aide d'un vocable d'origine sémitique : **kbrt/kprt*.

C'est une erreur de scribe qui a égaré l'éditeur du p. méd. dém. de Vienne puisque le mot dont nous allons traiter figure avec deux déterminatifs différents [illegible] (XVI, 3) [illegible] (VIII, 17), *kprt*(ꜣ), et, à ce titre, confondus avec le henné, *ḳwpre* (Annexe de l'*Etude* XXII). Il apparaît qu'il faut opter pour la solution minérale, comme l'avaient observé Devauchelle et Pezin (*CdE* 53/105, 65), dans leur compte-rendu de l'ouvrage de Reymond, et, en second lieu, traduire sans hésitation « soufre ».

Le contexte permet d'être formel. Dans les deux cas où il est employé — traitement de maladies de la tête ou du cuir chevelu —, le henné ne saurait convenir. Le soufre,

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

quant à lui, est le topique idéal de toutes ces sortes d'affection car il s'agit d'un puissant antipsorique. De fait, la médecine mésopotamienne le recommande, pour son action fongicide, sous de nombreuses formes — liniments, fumigations, poudrage —, pour venir à bout des lichens, des dartres et de la plupart des maladies de la peau ou de l'animal.

Il est invraisemblable qu'un tel produit, considéré comme une panacée dans la médecine mésopotamienne, connu sous le nom de *kibrītu* (*kubrītu*), ar. كَبْرِيت, *kabrit*, héb. *gophrit*, n'eût pas été intégré dans le corpus de la médecine égyptienne avant l'époque romaine.

Quoi qu'il en soit, le soufre sublimé resta un produit fort estimé au sujet duquel certains médecins ou apothicaires préféraient rester discrets. Le terme le plus employé est assurément une transcription du grec, en copte ⲟⲏⲛ < *θεῖον*, (p. méd. copte, *passim*), ou encore, comme au p. mag. Londres et Leyde (N° IX) ⲁⲓⲟⲛ ⲁⲡⲉⲣⲟⲛ, *θεῖον ἄπυρον*, « soufre apyre ». Pourtant le terme d'origine sémitique, ϫⲓⲡⲣⲓⲟ, reste plus circonstancié. Il apparaît comme une transcription de l'arabe et non comme une survivance du démotique. Le rédacteur du p. méd. copte du Caire n'hésite pas à employer pour le désigner, une écriture cryptographique dont Chassinat (*P. méd.*, p. 17-21) a donné la clé. En effet, dans un collyre pour les yeux réputé souverain, l'auteur préconise l'emploi du ⲩϣⲕ̊ϣⲁ ⲑⲱⲏⲟ̊ⲣ̊ ⲉⲣⲁⲕⲓ qui, rétabli, n'est autre que ϫⲓⲡⲣⲓⲟ ⲁⲥⲃⲁⲣ ⲉⲣⲁⲕⲓ littéralement « soufre jaune d'Iraq », c'est-à-dire la meilleure qualité de soufre.

Il est inutile de s'étendre. Gageons que dans un proche avenir, on découvrira le vocable égyptien sous lequel se cache le nom de ce métalloïde.

XXV (8). — DÉM. *GRMBʒ* > ˢⲕⲣⲁⲙⲃⲉ / ᴮϫⲁⲣⲁⲙⲃⲟ : « CHOUX ».

Le p. dém. Vienne D. 6257, IV, 6 présente un terme intéressant graphié , *grmbʒ*, dont le déterminatif ne laisse aucun doute quant à sa nature; il s'agit d'une plante [1]. (Reymond *Med. Book*, Ph. 185). Elle se trouve dans un contexte du traitement d'une maladie de l'œsophage (IV, 5-6) : *pḫrtw psy ḫre rke ssty i*[*rs* ...] *ḫre n grmbʒ n mtre iw·f psy ḥr ḥp ʒms* [*y* ...] : « Prescription pour préparer un repas [2] destiné à

[1] Comme l'ont pressenti Devauchelle et Pezin, *CdE* 53/105, 65. Voir également Charpentier, *Botanique*, 1309).

[2] Le mot *ḫre* est déterminé par la plante, mais il faut bien convenir qu'il ne s'agit pas d'un végétal. On le rapproche (Reymond, *o.c.*, Ph. 120) du copte ϩⲣⲉ (Crum, 701 a); il est traduit « substance, food (diet) ». L'idée de déterminatif sans viande pourrait peut-être expliquer le déterminatif.

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

soigner l'œsophage [1] : huile d'iris (?) [2] ..., repas de plante-*grmbꜣ* pour midi, cuit avec la plante-*ḥp* [3] et de l'aneth [4] ».

Il ne fait aucun doute que *grmbꜣ* désigne le choux, copte ˢκραμβε, qui figure, par erreur, avec son équivalent arabe, كرنب, *kiranb*, parmi les substances médicamenteuses de la scala de la Bibliothèque patriarcale [5]. Mais il s'agit d'être plus concis, à ce sujet, que ne l'est Smith dans son compte-rendu de l'ouvrage de Reymond (*BiOr* XXXV, 55). C'est problablement le même terme que l'on retrouve en bohaïrique, dans la Vie de saint Macaire d'Alexandrie [6], à propos d'un anachorète qui rompait son jeûne, le dimanche, à l'aide de ϫⲱⲃⲓ ⲛ̀ ϫⲁⲣⲁⲙⲡⲟ, « feuilles de choux » que Vycichl, (*Dict. étym.* 331) traduit par « plante à feuilles comestibles » sans faire de rapprochement avec le choux. Encore aujourd'hui, au Caire, on prononce le nom du chou *koromba*, pl. *koromb* [7].

L'origine du mot — comme le produit d'ailleurs — est grecque : κράμβος / κράμβη [8], car les semences provenaient de Rhodes [9] lorsqu'on voulait obtenir un produit de qualité; car le sol de l'Egypte ne se prêtait pas, à ce qu'on dit, à ce qu'on fît d'autres

(1) *ššty*, cf. ég. *šꜣšꜣjt*, qui pourrait désigner la partie supérieure de l'œsophage : Lefebvre, *Tableau des parties du corps en égyptien*, § 22, 2°) et *Wb. med. Texte* II (= *Grundriss* VII 2), p. 836.

(2) Pour cette traduction, très possible ainsi que la restitution proposée : Reymond, *o.c.*, Ph. 21. Mais il faut s'entendre sur le sens d'iris qui n'est autre qu'une huile de spathe de palmier; cf. Diosc. chez Ibn el-Beithar II, 900, sous le nom de *Doḫn el-irissâ*.

(3) Le mot, bien que déterminé par l'oiseau et la plante, doit être identique à la plante *ḥp*, hapax figurant à Edfou (Naville, *Documents relatifs au mythe de l'Horus d'Edfou*, pl. 23), en compagnie de la plante *prsꜣ*. Voir encore, sur le dém. *ḥp* : Reymond, *o.c.*, ph. 108 (IV 6), et Devauchelle-Pezin, *l.c.*, 64, ainsi que Smith, *BiOr* XXXV, 55, qui cite d'autres exemples de cette plante.

(4) La lecture ne semble faire aucun doute. On distingue bien *ꜣmsy*[...], « aneth » (Reymond, *o.c.*, Ph. 6). Cette lecture peut être confirmée par le fait que l'aneth, assaisonné de vinaigre passait pour « un des meilleurs condiments et des plus salutaires à l'estomac »; cf. Ibn Massa el-Basry chez Ibn el-Beithar II, 1275.

(5) Loret (*ASAE* 1, 58, (163) et 218. Comme Chassinat (*P. méd.*, p. 235-6 et 304), et avant lui Loret (*Fl.*², 108), l'avait remarqué, on n'utilise pas toujours le mot κραμβε pour désigner le chou. En l'absence d'un terme bien entré dans les mentalités, on utilisait le mot ϩⲓⲣ qui pouvait, indifféremment, d'après les équivalents arabes et les gloses coptes, désigner le chou, la bette et l'oignon.

(6) Amélineau, *Histoire des monastères de la Basse Egypte, Annales du Musée Guimet* 23, 1894, p. 243; cf. Crum 786.

(7) Cf. Jomier, *Lexique pratique français-arabe*, 36.

(8) Voir Chantraine, *Dict. étym. de la langue grecque* II, 577.

(9) Consulter, à ce sujet, la notice de Ruffer, *Food in Egypt, MIE* 1, 1919, p. 77-8.

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

récoltes avec des graines prélevées sur des choux montés. Plusieurs auteurs de l'antiquité ont constaté l'amertume des produits récoltés dans ces conditions [1]. Aussi, on comprend que les feuilles de choux (ϫⲁⲣⲁⲙⲡⲟ) dégustées par le jeûneur ne formaient guère un mets de choix.

La présence du chou dans le cas d'une maladie de l'œsophage s'explique fort bien car il passait, dans la médecine arabe, comme un excellent résolutif à l'intérieur (El Tabary, chez Ibn el-Beithar III, 1909). On se plaît même à reconnaître que sa tige et sa racine sont plus actives que ses feuilles et ses graines (*l.c.*).

Nous n'avons aucune attestation sérieuse d'une quelconque consommation de choux avant l'époque romaine. Petrie a découvert des vestiges de cette plante dans certaines tombes d'Hawara [2].

XXVI (9). — À PROPOS DE *ḫRTM* > ϣⲁⲗⲧⲙ : « MOUTARDE » ET DE *ŠLGM* > ⲥⲉⲗϭⲁⲙ, شَلجَم : « CHOUX-COLZA »

Il est bon d'établir la différence entre les deux termes démotiques que les lexicographes ont tendance à assimiler : *ḫrtm* et *šlgm* (Charpentier, *Botanique,* 1138; Vycichl, *Dict. étym.* 261). Nous allons tenter d'y voir plus clair, en traitant successivement l'un et l'autre.

1) *ḫrtm* > ϣⲁⲗⲧⲙ.

Comme *snp* (*Etude* XXIII), *ḫrtm/n* semble désigner la moutarde. Il est à présumer que *ḫrtm* fait allusion à la moutarde-condiment, tandis que *snp* désigne les graines ou la plante elle-même. *Ḫrtm,* qui survécut en copte sous le vocable ϣⲁⲗⲧⲙ, apparaît comme forgé à partir du sémitique, comme le montrent l'assyrien *ḫaldâpanu,* le syriaque *ḫardhelûnâ* (Campbell-Thompson, *Botany,* p. 203), ou bien même de l'arabe خَرْدَل, *ḫardal.* Il est inutile d'insister sur le passage *ḫrtm/n* > ϣⲁⲗⲧⲙ qui peut se passer de commentaire. Chassinat (*P. méd.*, p. 171-172) a, depuis longtemps, rectifié l'erreur de

[1] Pline, *HN* XX, 35; Athénée IX, 9. La remarque de Pline (*l.c.*, 95), « en Egypte on ne le mange même pas à cause de son amertume », pourrait faire allusion au raifort et non au chou. En effet, selon André (Pline, *Histoire Naturelle* XX, éd. « Les Belles Lettres », 91, n. 1), l'auteur aurait confondu, en lisant Théophraste (*HP* 2, 5, 3), chou (ῥάφανος) et raifort (ραφανίς).

[2] Cf. Loret, *l.c.* On peut se demander s'il est bon, dans ce cas, de conserver cette vieille idée de Loret que le chou était connu dans l'antique Egypte, et qui connaît encore un certain succès. En effet, le mot proposé comme équivalent de Chou 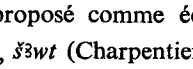 , *šꜣwt* (Charpentier, *Botanique,* 1048) n'est autre qu'un légume; cf. Keimer, *Gartenpflanzen* II, p. 30-1, qui tente de résumer le problème; comparer l'opinion de Keimer à celle de R. Germer (*Flora,* p. 51).

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

Sylvestre de Sacy au sujet de la notice consacrée à ϣⲉⲗⲧⲙ dans la scala bohaïrique publiée par Kitcher (*Œdipus Ægyptiaci,* p. 194 et 366), avec l'équivalence de سلجم et de خردل *salǧam* et *ḫardal,* en deux endroits différents. L'erreur reposait sur le sens de *salǧam,* auquel Chassinat niait le sens de « colza » qui lui était donné, ce qui ne va pas sans difficulté comme nous le verrons plus loin. En tout cas, il s'avère que la correction apportée par S. de Sacy — ϣⲁⲗⲧⲙ corrigé en ϣⲉⲗⲅⲁⲙ — était judicieuse. Le scribe de la scala bohaïrique a simplement été abusé par la ressemblance phonétique des deux termes ϣⲉⲗⲧⲙ et ⲥⲉⲗϭⲁⲙ.

Il s'avère que *ḫrtm* > ϣⲁ/ⲉⲗⲧⲙ n'a qu'un seul sens, celui de « moutarde ». Les autres traductions reposent sur des interprétations regrettables. La confirmation vient de ce que la moutarde est employée dans les papyrus démotiques et coptes pour guérir respectivement les lichens (Reymond, *Med. Book,* XVI, 2), l'alopécie (XV, 4) et le psore (XL, 121), car, comme le soufre, la moutarde fait figure d'excellent antipsorique. Ajoutons que dans la médecine grecque, la moutarde (σιναπη) était utilisée pour la guérison des lichens féroces (Marganne, *Inventaire analytique des papyrus grecs de médecine,* p. 302), et celle des maladies blanches (Id., p. 304).

2) *šlgm* > ⲥⲉⲗϭⲁⲙ.

Malgré l'amalgame, *šlgm* apparaît distinct du précédent terme. Il faut se fonder sur l'arabe qui désigne, au moyen de deux vocables, trois variétés de plantes différentes : سَلجَم, *salǧam, Brassica napus,* L., le chou-navet (Bedevian 694) et *Brassica rapa,* L., le chou-rave (Id. 703) [1]; شَلجَم, *šalǧam, B. napus oleifera,* L., le colza ou chou-colza (Id. 695) [2]. Ajoutons-y l'euphorbe à racine de navet, شَلجَم بَرِى, *šalǧam barī, Euphorbia apios,* L. (Id. 1573). La chose la plus importante est de constater que *salǧam/šalǧam* désignent des plantes dont la caractéristique principale et commune est de posséder de fortes racines tubéreuses. Chassinat (*l.c.*), confond *Brassica campestris,* L. et *B. napus* (*oleifera*), L. Parlant du colza, il attribue au second — le colza véritable — l'apparence du premier qui n'est autre que le chou champêtre. De fait, son argument contre le colza se trouve amputé d'une partie de son fondement. Il suffit de déterminer — *šalǧam barī* mis à part — laquelle de ces plantes désigne le dém. *šlgm.* Sethe (*Demotische Urkunden zum ägyptische Bürgerschaftrechte,* 1920, p. 187, § 62 = pl. 18 9 17;

[1] On consultera, sur cette variété : Germer, *Flora,* p. 50-1.

[2] Voir, sur cette espèce : Id., *ibidem,* p. 51-52, et Keimer, *Gartenpfl.* II, p. 30-1, dont l'opinion est corrigée par R. Germer, *l.c.*

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net

cf. Erichsen, *Glossar,* 520) ne s'y était pas trompé dans son commentaire sur ce mot, qui se découvre dans un contexte économique : une récolte où l'on cite 200 *šlgm.* Le propos de Sethe est net : « Das hier Stückweise berechnete Ackerprodukt ist nicht koptische ϣⲁ̄ⲧⲁⲙ oder ϣⲁ̄ⲧⲙ̄ ' Senf ' (*σιναπυ*, Luc 13_{19}) sondern vieileicht das Arab سَلْجَم das noch heute in Ägypten den ' Raps ' bezeichnet und nach Mitteilung von Dr. Ember aus dem Persichen stammt, wo es شلغم [*šelqem*] lautet ». La traduction « colza », [Raps] a été enregistrée telle quelle par Erichsen (*l.c.*). Or le colza faisait partie des plantes potagères au même titre que la roquette sauvage (*Brassica eruca,* L.), le chou-navet (*B. napus,* L. ou Metz.), comme plantes à salade (Woenig, *Pflanzen,* p. 221). Le chou-navet et le colza ont un aspect très similaire; il s'agit, en fait, de la même plante, mais la variété *oleacera* a été privilégiée car elle fournissait davantage de graines à huile. L'arabe, toutefois, distinguait bien l'un et l'autre par *salǧam* et *šalǧam.* L'existence du dém. *šlgm* montre que le copte ⲥⲉⲗϭⲁⲙ (Crum, 334, 593 : « Mustard, rape ») n'avait nul besoin d'emprunter à l'arabe شَلْجَم. En revanche, les deux mots viendraient d'une source commune.

Il résulte de cette brève étude que les lexicographes ont assimilé deux termes différents, l'un qui désigne indubitablement la moutarde, *ḫltm/n* > ϣⲉ/ⲗⲗⲧⲙ et un autre qui équivaut à chou-colza : *šlgm* > ⲥⲉⲗϭⲁⲙ/ⲥⲁϭⲟⲙ, arabe شَلْجَم, *šalǧam.*

BIFAO 87 (1987), p. 21-44 Sydney H. Aufrère
Études de lexicologie et d'histoire naturelle, XVIII-XXVI.
© IFAO 2024 BIFAO en ligne https://www.ifao.egnet.net